



## Prestation compensatoire si mariage avec séparation de biens

-----  
Par ptit mickey

Marié depuis 8 ans sous le régime de séparation de biens, nous n'avons, en réalité, jamais vécu ensemble, avec mon épouse. Elle a refusé d'habiter la où j'avais mon emploi. Elle n'a jamais voulu travailler. J'ai donc payé TOUS les biens qui se trouvent dans son appartement (dont je paie le loyer...), ainsi que la voiture (qui est encore à mon nom). Tous ces biens m'appartenant, peuvent-ils être utilisés pour la prestation compensatoire ??? Ainsi, si je lui laisse tout, même la voiture, pourrais-je le déduire de la prestation compensatoire qu'elle va demander ??